Annonces pour la Cathédrale du 30 Juin au 6 juillet 2024

Période des vacances d'été (du lundi 8 juillet au samedi 31 août): La cathédrale adapte ses propositions en semaine : messe à 18h30 les lundis, mercredis et vendredis, adoration le vendredi (5h00 à 18h00), sacrement de réconciliation le mardi de 16h30 à 18h30.

Université d'été du Centre Théologique de Meylan (4-6 juillet) : Quelles gouvernances pour vivre la communion ecclésiale ? Avec la participation de Agnès Desmazières (université Loyola -Paris), de fr. Benoît-Dominique de la Sougeole, o.p. (université de Fribourg), Alphonse Borras (Université de Louvain), Mgr Jean-Marc Eychenne et d'autres intervenants du diocèse.

Inscription sur le site du CTM : https://www.ctm-grenoble.org/actualite/ue2024/

Marche-Pèlerinage saint Bruno: C'est la 11ème édition de cette marche qui rappelle l'arrivée en Chartreuse de Saint Bruno après sa rencontre avec l'évêque de Grenoble, Saint Hugues, dans sa cathédrale à l'emplacement de la chapelle de l'Annonciation. Elle aura lieu dans la nuit du 6 au 7 juillet. Rassemblement dans l'église St Hugues à 21h00. Pour des raisons d'organisation, il est nécessaire de s'inscrire sur www.saintbruno.fr Une bien belle marche par une nuit d'été!

En lien avec les élections législatives: La Conférence des Evêques de France a publié un communiqué et la prière ci-dessous et la propose aux fidèles qui voudront bien s'y associer :

« Dieu de vérité et de bonté, en ces temps de décisions fortes pour notre pays, la France, aidenous à discerner correctement ce qui est juste.

Renouvelle en nous, chaque matin, le goût de servir, pour que nous accomplissions nos tâches avec cœur et garde-nous de mépriser quelque être humain que ce soit.

Viens, Esprit-Saint, éclairer ceux et celles qui seront choisis comme députés ou auront à gouverner notre pays. Qu'ils puissent ensemble chercher le meilleur pour nous tous. Imprime en eux un grand sens du service du bien commun.

Sainte Vierge Marie, sainte Jeanne d'Arc, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronnes de la France, veillez sur notre pays. Qu'il soit une terre de liberté, de justice, de fraternité et se tienne à la hauteur de son rôle dans l'histoire. Aidez-nous à y être, à notre modeste place mais selon toute notre responsabilité, des disciples de l'Évangile. Amen. »

A noter que le communiqué et la prière sont disponible à l'accueil.

Parcours confirmation : un nouveau parcours va débuter sur le centre-ville. Il n'est pas réservé aux adolescents. On peut demander la confirmation à tout âge et on peut préparer ce sacrement même si on n'a pas reçu la 1^{ère} communion ! Il est encore temps de rejoindre ce groupe en vous signalant auprès du P. Michel (06 08 55 84 58)

Contribution cathédrale: La cathédrale Notre-Dame de Grenoble est propriété de l'Etat. Mais bien naturellement, c'est la communauté chrétienne qui prend en charge toutes les dépenses de fonctionnement. Ces deux dernières années, vous avez contribué pour plus de plus de 6000€. Ceci a permis d'équilibrer les comptes de la cathédrale en 2023...Un très grand merci!

Mais bien sûr, c'est chaque année qu'il faut les équilibrer! Aussi nous faisons de nouveau appel à votre générosité. Un dépliant est à votre disposition pour vous aider dans votre don. qui, bien sûr, ne remplace pas le Denier de l'Eglise. A noter que 66% de la Contribution cathédrale, comme du Denier, vient en déduction des impôts sur le revenu. Merci de mettre votre solidarité avec l'Eglise en haut de vos priorités!

Retrouvez toutes les informations sur : http://www.cathedraledegrenoble.com